

## Transcription

2 septembre 2013

Conférence téléphonique : RN S1 2013

### M. Jean-François HÉNIN, MPI

---

Merci. Bonjour à tous. Nous venons de publier les résultats de MPI que vous avez vus dans le communiqué. Je vais laisser la parole à Michel HOCHARD qui va vous les commenter. Et je reprendrai après pour parler de l'état et de la stratégie du groupe. À vous, Michel.

### M. Michel HOCHARD, MPI

---

Merci monsieur. Effectivement, mes commentaires sur MPI vont être simples et rapides en tant que structure puisque les chiffres clés deviennent relativement synthétiques. Nous avons modifié notre régime de traitement et nous n'avons plus d'intégration proportionnelle, mais une mise en équivalence. Et comme il n'y a pas d'activité spécifique à MPI en dehors de ses participations, le seul chiffre est celui de notre résultat net consolidé qui ressort positif à 20 millions d'euros. C'est l'expression de la quote-part du résultat que nous dégageons de notre participation dans SEPLAT.

De la même façon, notre bilan est assez allégé. Le chiffre clé du bilan, c'est notre poste de trésorerie. Nous avons à fin juin une trésorerie de plus de 170 millions d'euros immédiats. Pour information et compte tenu de ce que nous avons été amenés à communiquer en termes de cession partielle d'une partie de nos intérêts dans SEPLAT, nous avons pratiquement plus de 245 millions d'euros de trésorerie fin août.

La structure de bilan de MPI est très simple. Vous avez au niveau de l'actif un peu plus de 100 millions d'euros qui correspondent à la valeur représentative de la participation. Les autres actifs financiers correspondent à l'avance actionnaire que MPI a réalisée au bénéfice de SEPLAT et à la trésorerie. Donc globalement, et au passif sur les capitaux propres, vous voyez que c'est une expression financière très simple.

Ce qui est un peu plus important et que je commente rapidement, c'est que derrière ceci, c'est la représentation de l'activité de SEPLAT qui a eu un chiffre d'affaires de plus de 360 millions de dollars et pratiquement 46 000 barils/jour en moyenne sur le premier semestre. Et donc, SEPLAT a été amené à vendre plus de 3 millions de barils à 109 dollars en moyenne sur cette période. Par contre, une petite contribution gaz qui est plus faible que l'exercice précédent : seulement 6 millions sur la période, sachant que lors de l'exercice précédent, on avait une partie de rattrapage, et sur cet exercice, on a actuellement un programme de *work over* et donc des puits producteurs qui ont été suspendus. Et par ailleurs, je dirais que tout ce qui est gaz fatal n'est pas encore exploité de façon opérationnelle. Par contre, l'ensemble des quatre compresseurs qui étaient commandés ont été livrés. Ceci laisse supposer que nous aurons quand même dans les mois prochains, d'ici la fin de l'année, la capacité à rétablir un niveau de production de gaz. Dans un premier temps, on vise un

palier de 120-130 millions de scf/jour, et il y a tout un programme de développement et de projet gaz qui devrait à horizon fin 2014 et début 2015 tendre jusqu'à 250 millions de scf/jour.

Sur les ventes, je refais toujours un tout petit point d'actualisation. On a toujours eu une problématique liée à Shell dans le cadre de la réconciliation des quantités. Donc, SEPLAT est responsable du transfert de ses livraisons à une station de pompage et de contrôle qui s'appelle Rapele. À Rapele, SEPLAT déverse l'ensemble de sa production dans le Trans-Forcados Pipe qui était jusqu'à présent opéré par Shell et qui, sur la fin du parcours, est maintenant opéré par NPDC.

SEPLAT, compte tenu de la qualité de ses équipes et de l'efficacité qu'elle a pu montrer en « aidant » Shell et NPDC à régler un certain nombre de problèmes, vient de se voir confier la partie gestion/opération de cette quote-part de pipe, ce qui devrait nous conduire à terme à avoir une meilleure vision sur ce que Shell a appelé publiquement les *reconciliation factors* qui sont effectivement des éléments pour nous de deux natures. Vous avez vraisemblablement un élément de nature « mesure » puisque SEPLAT est actuellement la seule société qui ait mis en place un système de contrôle et de mesure probant, qui mesure tant les volumes que le BSW et qui peut en justifier. Aucun autre champ en l'état actuel connecté sur le pipe ne peut justifier d'éléments équivalents. Donc, vous pouvez avoir des écarts qui sont très significatifs. Et le second facteur pourra être effectivement lié à des tentatives de vol, de détournement et d'installation et de conduite sauvage, et autres. Et SEPLAT a montré dans sa démarche opérationnelle sa capacité à maîtriser ces aspects sur son propre territoire. Et comme elle est en cours de reprise de l'operating de la dernière partie, en totalité, il y aura les sept derniers kilomètres qui ne seront pas sous sa surveillance mais tout de même dans son champ de vision et qui pourront être éventuellement contrôlés à distance. On devrait donc pouvoir obtenir une amélioration significative de toute la problématique qui est liée autour de ces facteurs dits « de réconciliation » qui, en ce qui concerne SEPLAT, était inacceptable. Il y a donc eu un accord qui a été conclu avec Shell, signé en février de cette année, qui disait régulariser à hauteur de 1,650 millions de barils la situation. Actuellement 440 000 barils n'ont pas encore été totalement régularisés puisque c'est assujéti à la pose d'un densitomètre qui est en cours de réception et qui devrait permettre de régulariser l'ensemble de la situation, celle-ci étant l'objet d'un compromis avec Shell d'ici fin septembre, vraisemblablement.

Nous devrions revenir à une situation normale. Et quand je dis « situation normale », je réponds indirectement à des questionnements qui ont pu être faits. Une situation normale ne veut pas dire qu'on se trouve à stock 0 à chaque fin de trimestre ou chaque fin de période puisqu'après, le programme d'enlèvement se fait en fonction de facteurs prévisionnels et de plannings de chargement, et il n'est jamais évident d'être certain qu'à une date d'arrêté comptable quelconque, on ait le bateau qui enlève exactement la bonne quantité. Donc, il y a inévitablement toujours des petits décalages qui subsistent en sur ou sous-enlèvement. Il se trouve qu'à fin juin, surtout en ce qui concerne SEPLAT, il y avait effectivement un sous-enlèvement de 500 000 barils.

Je m'excuse de ces explications un peu techniques. Je pense que l'on arrive à un moment où l'on régularisé les principaux sujets passés. Dans les détails, SEPLAT a encore constaté une décote de l'ordre de 10 % sur les quantités tel qu'elle les a estimées. Ce n'est pas acceptable en l'état pour SEPLAT, d'où cette démarche de SEPLAT de travailler à sécuriser l'ensemble des évacuations. En parallèle, SEPLAT est en cours d'installation d'une liaison qui relierait Rapele à la raffinerie de Warri, ce qui permettrait d'avoir à ce moment-là une évacuation sous la responsabilité directe de SEPLAT qui aurait la maîtrise même de ce transport. Cela réduirait d'autant les incertitudes ou les

facteurs de risque, et s'il y avait des incidents, SEPLAT en serait directement en charge. Et tout ceci permettrait aussi d'être un peu plus autonome par rapport aux engagements et aux accords que SEPLAT a avec Shell en matière d'évacuation et de traitement.

Je pense que ces informations étaient importantes. Au-delà, donc, sur SEPLAT, peu de choses à dire. En commentaires financiers, il y a un résultat financier de l'ordre de 16 millions de dollars, ce qui est lié à leur structure d'emprunt et de refinancement. Ils avaient une enveloppe de 275 millions de dollars sur une capacité globale de 550 millions. Et actuellement, SEPLAT a tiré un peu en complément sur cette enveloppe pour permettre de financer l'acquisition de Pillar qui est un champ marginal voisin des installations et des champs déjà détenus par SEPLAT, ce qui permet déjà à SEPLAT de constater un potentiel de quelques 1800 barils/jour supplémentaires de production. Et vraisemblablement un programme de développement de gaz va contribuer aux objectifs d'atteinte à terme des 250 millions de scf planifiés.

Donc, résultat net avant impôts : 163 millions. Impôts : une centaine de millions, donc un résultat net de SEPLAT de 63 millions de dollars qui conduit donc à notre quote-part de 45 % à fin juin, et d'où le résultat de MPI.

La production s'est approchée des 60 000 barils/jour opérés. On espère, en ce qui nous concerne, que SEPLAT puisse même atteindre 65 000 barils. Et ce qui est important, c'est que derrière ceci, un programme d'exploration puisse prendre le relais, et des travaux ont été faits dans ce sens par SEPLAT qui commence à essayer de préparer d'ici la fin de l'année peut-être un puits d'exploration.

Il y a eu une réévaluation à la hausse des réserves au 30 avril 2013. Cette augmentation est de 30% pour les P1 et de 27% pour les P1+P2.

En fin d'année dernière SEPLAT avait travaillé sur une possible offre de rachat des actifs de Conoco. SEPLAT s'était fixé des limites dans le montant de ses propositions. Ces limites ont joué. Un autre bidder a été préféré, et SEPLAT continue à travailler de façon assez active sur différents objectifs, mais quand on dit « de façon active », c'est de façon active et raisonnée, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas de propositions anormales qui seront faites par SEPLAT pour pouvoir effectivement arracher des résultats qui ne nous paraîtront pas économiquement justifiables.

MPI a développé au cours du premier semestre un véhicule commun d'investissement avec les Etablissements Maurel & Prom. Je pense que M. HÉNIN reviendra sur le développement de cette logique avec des commentaires sur Saint-Aubin Énergie. Une participation à hauteur de 19 millions de dollars a été initiée par MPI au titre des activités en Asie, ce qui ouvre le volet d'un développement stratégique, et je pense que le mieux placé pour le faire est Jean-François HÉNIN à qui je cèderai volontiers la parole.

### **M. Jean-François HÉNIN, MPI**

---

Merci de votre sollicitude. Effectivement, MPI a recadré sa politique et sa stratégie à la suite de l'impossibilité de fusionner dans SEPLAT. Cela nous a conduits à réduire notre participation à 35 %, puis dans un deuxième temps vraisemblablement à 25 % pour permettre la mise en bourse de SEPLAT sans obligation d'OPA sur les restes des titres. Le résultat de cette politique est l'apparition

d'une trésorerie importante. Elle est de 245 millions d'euros aujourd'hui à laquelle s'ajoutera une centaine de millions de dollars de plus dans quelques mois. Et donc, nous avons recherché des axes de développement de par le monde, en partie en association avec les Etablissements Maurel & Prom, ceux-ci fournissant globalement un tiers du financement et le support technique que MPI n'a pas encore puisqu'elle n'a pas encore d'équipe technique digne de ce nom à ce jour.

La première opération qui a été faite est une prise de participations à travers Saint-Aubin Énergie dans un bloc au Myanmar. Ce bloc est de 9 600 km<sup>2</sup>. Donc, MPI en a de l'ordre de 25 %. Le programme de travaux consiste en deux puits : un qui a été achevé, un autre qui sera réalisé vraisemblablement en janvier-février de l'année prochaine pour des raisons climatiques. Chacun des puits étant dans les environs de 25 millions de dollars pièce. Donc, MPI en financera 25 %. Le résultat du premier puits n'était pas probant au niveau commercial. Nous sommes en train de nous rapprocher de l'opérateur pour voir quelle quantité de réserves peut être attribuée à cette première découverte.

Le deuxième axe de développement de Saint-Aubin Énergie est au Canada. Au Canada, nous avons deux partenariats totalement différents. Un dans l'Alberta où Saint-Aubin Énergie a repris 50% des intérêts de Deep Well Oil & Gas dans 12 blocs ainsi que 20 % de cette société. Il s'agit d'huile lourde à faible profondeur. On injecte de la vapeur pour faire couler cette l'huile assez lourde : 12-14 degrés API. Après, on expédie le pétrole en question par camion ou par train. Ce qui veut dire qu'aujourd'hui, il n'y a absolument aucun risque technique particulier sur cette opération. La véritable question est de connaître la rentabilité de l'opération, c'est-à-dire quelle quantité de vapeur il faut pour produire un baril, et à quel prix on vend ce baril compte tenu des difficultés de transport.

En plus des 12 blocs sur lesquels nous allons investir en ce moment, on a une option sur 50 % de 56 blocs voisins qui nous semblent moins attrayants parce que la quantité d'huile récupérable par m<sup>3</sup> de vapeur est sans doute plus faible.

La deuxième opération est assez révolutionnaire pour nous car elle concerne les huiles non conventionnelles. Nous avons fait un partenariat avec Pétrolia au Québec. Le premier niveau de ce partenariat est la prise à 50/50 entre Saint-Aubin Énergie et Pétrolia de 1 900 km<sup>2</sup> en Gaspésie, donc au nord du New Brunswick. Sur ces permis, il peut y avoir de l'huile conventionnelle. Pour la trouver, on va faire un puits à 600 000 dollars avant la fin de l'année, et il y a vraisemblablement aussi pas mal d'huile non conventionnelle.

En ce moment, nous sommes en train de discuter avec Pétrolia et le gouvernement du Québec pour que notre association devienne la société test du Québec pour permettre de développer les huiles non conventionnelles. Leur application du principe de précaution est en effet intelligente. Ainsi, dans le cadre d'une approche prudente, ils ont pris une participation financière dans un projet, et ils vont mettre en place au sein de l'école polytechnique de Montréal une équipe scientifique qui va accompagner toutes les démarches pour en tirer des conclusions qui vont bâtir le futur cadre réglementaire du Québec. Alors, nous sommes particulièrement fiers d'avoir été sélectionnés pour participer à cette opération qui, à l'échelle de Maurel & Prom et de MPI peut être très importante puisqu'il y a des quantités considérables d'huile non conventionnelle, et même si on considère des taux de récupération de 2 % ou 3 %, on parle quand même d'un bon milliard de barils potentiels ou peut-être plus. Donc, c'est une chose qui va sur dans l'année prochaine. En dehors du puits

d'exploration en Gaspésie qui aura lieu avant la fin de l'année, les opérations sur huile non conventionnelle vont s'étaler sur l'année 2014. Le premier puits dans l'Alberta, lui, devrait être foré avant la fin de l'année 2013.

Pour vous donner une idée des engagements financiers qui sont déjà contractés au sein de ces opérations, vous avez entre 15 millions de dollars au Myanmar et une vingtaine de millions de dollars au Canada pour l'instant. En dehors de ça, Saint-Aubin Énergie a été sélectionné pour être opérateur de blocs en Irak. Ce qui est amusant, c'est que dans ce décret, nous sommes à égalité avec Rosneft qui a profité de du mouvement pour être autorisé à opérer. Et nous avons des négociations qui pourraient aboutir à un accord à la fin du premier trimestre 2014.

Nous regarderons également une ou deux opérations en dehors de celles que l'on a décrites. On a également un petit regard sur des projets d'énergie renouvelable qui prendront place ou ne prendront pas place dans le trimestre qui vient.

Nous avons donc une trésorerie importante. Il ne s'agit pas de faire n'importe quoi. Nous essayons de répartir les risques entre des projets à risque technique et sans grand risque économique du style Alberta. Même la partie Gaspésie n'a pas un grand risque financier. Ça peut ne pas être un succès mais ça ne peut pas être un désastre. Le côté iraquien pourrait être très intéressant s'il a lieu, avec un très faible risque puisqu'il y a beaucoup de pétrole. Il y a un risque politique, il y a la difficulté à négocier un contrat rentable. Mais sur une opération du style Myanmar où sur une zone où il y a beaucoup de gaz trouvé, on peut aussi avoir de la peine à trouver des quantités commerciales.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions. J'ai vu qu'il y avait une question préliminaire. Bien évidemment nous continuons à réfléchir sur la possibilité d'être cotés à Londres, mais nous avons reporté ce projet de plusieurs mois parce que nous ne voulons pas interférer avec la mise sur le marché de SEPLAT. Et lorsque celle-ci sera effectuée, nous regarderons de plus près les possibilités. La parole est à vous pour des questions.

---

## Questions & réponses

---

### **M. Mathieu JASMIN, Arkeon Finance**

---

Bonjour messieurs. Trois petites questions me concernant.

La première : on parlait de cotation sur Londres. Je voudrais plus revenir sur la cotation de SEPLAT. De mémoire, vous aviez expliqué qu'une cotation de SEPLAT Londres pourrait intervenir d'ici la fin 2013. Est-ce que c'est toujours d'actualité ?

Ma deuxième question porte sur le sujet irakien. Si jamais ça venait à se faire, quel serait le profil de ces permis ? On serait plus sur de l'exploration ou des reprises de puits déjà existants et qui ont été mis à l'arrêt suite aux différents conflits que l'Irak a subi ?

Et la troisième question porte sur le sujet EnR que vous évoquiez. Ce serait quel profil, quel type d'énergie renouvelable, quel type de projet ?

### **M. Jean-François HÉNIN, MPI**

---

Le projet est toujours planifié pour la fin de l'automne.

### **M. Michel HOCHARD, MPI**

---

Sur ce point-là, on peut peut-être insister sur l'opération qui vient de se réaliser, qui met quand même en évidence en pre-IPO dans une démarche de ce type une valeur de référence qui est de l'ordre du milliard de dollars, qui est l'expression d'un élément significatif qui devrait quand même derrière faciliter l'ouverture du nouveau marché.

### **M. Jean-François HÉNIN, MPI**

---

C'est la sanction de la prise de valeur de SEPLAT au cours des derniers mois, effectivement, tout le monde la trouve bienvenue.

Sur l'Irak, il y a deux types de possibilités. Certainement dans le tableau, la reprise de gisements existants qui avaient été développés ou qui n'ont jamais été développés, et un peu d'exploration. Le problème est d'obtenir au bout du compte un contrat qui nous soit favorable, étant donné que la reprise des grands champs s'est faite dans des conditions un peu dramatiques pour les opérateurs, et non rentable. Donc, nous voulons rester sur des sujets plus modestes correspondant aux besoins des Irakiens. Notre but ultime étant d'avoir un taux de rentabilité intéressant



---

**M. Mathieu JASMIN, Arkeon Finance**

---

Et une petite question complémentaire sur l'Irak : si le projet se fait, ce serait Saint-Aubin à 100 % ou vous essaieriez de trouver un acteur local pour vous associer avec lui ?

---

**M. Jean-François HÉNIN, MPI**

---

Normalement, à ce jour, on envisage d'avoir un partenaire international à nos côtés, plus un partenaire local.

---

**M. Mathieu JASMIN, Arkeon Finance**

---

D'accord.

---

**M. Jean-François HÉNIN, MPI**

---

Sur l'énergie non renouvelable, il s'agirait plutôt de bioénergie. Nous sommes en discussion aujourd'hui de manière un peu tripartite, et donc, si ça se faisait, ça serait une conclusion dans les six semaines qui viennent. Et ça serait plutôt dans les énergies bios, vraiment renouvelables à partir d'une découverte assez révolutionnaire faite par un professeur français. Ce sera une conclusion qui peut être négative ou positive. Si elle est positive, on aura l'occasion d'en reparler parce que c'est tout à fait intéressant au niveau scientifique et économique.

---

**M. Mathieu JASMIN, Arkeon Finance**

---

Très bien. Merci.

---

**M. Julien LAURENT, Natixis**

---

Bonjour. Je voulais savoir si vous pouviez nous donner (je ne l'ai pas calculé, c'est retrouvable) le montant de la plus-value attendue sur la cession de votre participation, et nous expliquer quelle sera la fiscalité dessus, s'il vous plait.

Et un autre point sur le levier du gaz au Nigéria. On a vu les ventes baisser sensiblement parce qu'on avait un effet de base de comparaison qui était très élevé au S1-2012. Où est-ce qu'on va, compte tenu des travaux qui ont été engagés sur le gaz en termes de masse de résultats à attendre, s'il vous plait ?

Merci.

---

**M. Michel HOCHARD, MPI**

---

Fiscalement, c'est une participation qui est détenue depuis plus de deux ans. On n'a pas de taxation spécifique de cette plus-value, si ce n'est effectivement une quote-part de frais qui entre dans la base imposable d'à peu près 10 %. Donc, il n'y a pas d'incidence fiscale significative.

---

**M. Julien LAURENT, Natixis**

---

Et donc, si on a un deuxième deal dans les prochains mois de ce type-là, on retourne sur le même type de plus-value ?

---

**M. Michel HOCHARD, MPI**

---

Oui.

---

**M. Julien LAURENT, Natixis**

---

D'accord. OK. Sur le gaz ?

---

**M. Michel HOCHARD, MPI**

---

En termes de réalisation, j'exprimais qu'il y avait effectivement eu un work over, et donc un certain nombre de forages qui avaient été arrêtés sur le premier semestre, que ceux-ci étaient en cours de reprise et qu'il y avait même un nouveau forage en back up qui était en cours de traitement. Donc, le gaz issu de la production de champs gaziers devrait pouvoir fonctionner. Ce qui est important, c'est que dans son équipement global et pour notamment être en parfaite harmonie avec les contraintes environnementales, l'ensemble des installations de traitement du gaz sont en train d'être rénovées et mises à niveau. L'ensemble des champs sont en cours d'interconnexion. Et tout le gaz issu de la production d'huile va pouvoir faire l'objet d'un traitement, et dans ce cadre, je vous avais mentionné que quatre compresseurs venaient d'être réceptionnés, ce qui est l'étape préalable nécessaire pour pouvoir se lancer dans ce traitement de gaz.

Donc, logiquement, on devrait remonter sur les objectifs de début 2014 à un potentiel de 120 millions de scf sur la période. Et après, au fur et à mesure de l'évolution des installations et des centres de traitement du projet gaz et de la signature en cours de discussion de contrats avec des clients, l'objectif fin 2014, 2015 serait de l'ordre d'une montée en puissance pour atteindre 250 millions de scf.



---

**M. Julien LAURENT, Natixis**

---

Michel, excusez-moi. Juste, une fois qu'on parle des volumes, vous pouvez nous réexpliquer le prix moyen de vente et ce qui revient finalement en résultat en dessous ?

---

**M. Michel HOCHARD, MPI**

---

Le prix moyen de vente actuel est lié au contrat en cours qui est lié à l'obligation de fourniture locale puisqu'il y a deux niveaux. Donc, le contrat actuel est de l'ordre de 1,5 dollar à peu près. Ce qui est important, c'est justement de dégager des capacités de production qui nous permettent de satisfaire à l'obligation de fourniture du marché local et au-delà, c'est du « gaz libre » entre guillemets, pour une vente. Et les prix qui sont en cours de discussion et d'échanges sont plutôt de 3 dollars que de 1 dollar ou 1,5 dollar. Après, le marché local et les obligations de fourniture du marché local oscillent. Le gouvernement avait mis en place un projet qui devait permettre à ce gaz de monter progressivement par palier et d'atteindre des niveaux plus proches des niveaux du marché. La difficulté pour le gouvernement est quand même de mettre en application ces décrets qui pèsent un peu sur le coût de la fourniture et la population. Donc, je pense que dans l'analyse économique qu'ont faite les partenaires de SEPLAT, ils considèrent à 1,5 dollar sur la période, et après à 2-2,5 dollars progressivement les obligations minimales d'approvisionnement du marché local puis les obligations de livraison. Et ils sont à 3 dollars pour les fournitures qui vont au-delà. Donc le marché et la fourniture du marché local, c'est de l'ordre de 110 millions. Donc, tout ce qui sera dégagé au-delà des 110, à terme, s'intègre dans un environnement économique dans lequel l'autre dimension à prendre en compte est la fiscalité. En l'état actuel, la fiscalité du gaz est largement plus favorable puisque le taux de redevance est faible. Il est de 7 %, et le taux d'impôt est un taux d'impôt de 30 %. Donc, on est quand même totalement en dehors de la fiscalité de l'huile, et donc, on a une efficacité plus grande. Mais le projet global gaz est en cours d'analyse et de validation. Les discussions commerciales sont en cours, et tout ça devrait, je pense, faire l'objet de précisions par nos partenaires de SEPLAT d'ici la fin de l'année.

---

**M. Julien LAURENT, Natixis**

---

D'accord. Une dernière précision, s'il vous plait, sur la variation de trésorerie. On voit que l'essentiel de la variation vient des autres flux liés aux opérations dans le tableau de financement. C'est essentiellement du remboursement de compte courant, c'est ça ?

---

**M. Michel HOCHARD, MPI**

---

En fait, l'an dernier, je vous avais mentionné rapidement que SEPLAT avait participé à un bid sur ConocoPhillips. Dans le cadre de ces opérations, il fallait mettre en place un dépôt de garantie qui montrait la capacité financière de la société, donc MPI avait fait l'avance en compte courant de 100 millions de dollars. Comme SEPLAT n'a pas été retenu comme meilleur bidder sur ConocoPhillips, cette avance a été remboursée tout début janvier.

---

## M. Julien LAURENT, Natixis

---

D'accord. Merci.

---

## M. Jean-François HÉNIN, MPI

---

Merci beaucoup à tous les participants qui nous ont rejoints ce matin. Nous nous retrouvons bientôt sur d'autres sujets passionnants concernant MPI ou éventuellement les établissements Maurel & Prom.

### CONTACTS PRESSE, RELATIONS INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

#### NewCap

Louis-Victor Delouvrier/ Emmanuel Huynh

[mpienergy@newcap.fr](mailto:mpienergy@newcap.fr)

Tél : +33 1 44 71 94 94

---

Plus d'informations : [www.mpienergy.com](http://www.mpienergy.com)

-----

*Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de MPI. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.*